

4 convocations judiciaires pour Pierre Cassen et Christine Tasin entre le 11 et le 14 octobre [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 9 octobre 2016



La persécution judiciaire n'est pas un vain mot. Et il est clair que les associations droidelhommites et le gouvernement se sont donné le mot pour nous faire la peau (au figuré).

On nous dira que c'est la rançon de la gloire et que si les plaintes contre nous s'accumulent c'est que *Riposte laïque* et *Résistance républicaine* dérangent. Déranger Hollande et ses complices qui nous mènent à l'abattoir, c'est un compliment. Mais il y a forcément un prix à payer.

Pierre, depuis la création de *Riposte laïque*, n'avait subi qu'un seul procès, mais qui n'avait rien d'anecdotique puisque, en compagnie de Pascal Hilout ils avaient tous deux été condamnés à payer 30000 euros (amende et indemnités aux associations dites antiracistes)...

Mais cette fois la justice a mis les petits plats dans les grands, le poursuivant bien qu'il ne soit pas le responsable de publication du site suisse *Riposte laïque* à partir de 4

plaintes de Cazeneuve et Hidalgo... Il devra donc se présenter la semaine prochaine et au commissariat et devant le juge d'instruction pour ces 4 affaires...

Quant à moi, j'ai subi à ce jour 3 procès, j'ai été relaxée dans les deux premiers et mon dossier est en cour de cassation pour le troisième. Mais, outre deux plaintes en cours contre moi qui datent de 2013, depuis un an c'est l'avalanche. Parmi les plaintes connues en cours d'instruction, je peux rappeler [celle du Mrap](#) pour avoir fait paraître en 2015 un article de Philippe Bescond-Garrec, une autre de la [Licra](#) pour mon discours après l'assassinat de deux de nos policiers en juin dernier, une encore [de la LDH](#) (Tubiana est fan de mes articles, il les épluche soigneusement) pour un article sur la violence légitime et nécessaire de l'Etat contre les migrants qui balancent des blocs de béton sur les routiers à Calais (procès en décembre à la 17^{ème} Chambre...).

Et voici que cette semaine je serai entendue mardi par les policiers pour une plainte dont j'ignore encore et le sujet et l'initiateur et jeudi, accusée de diffamation, pour un [article écrit](#) à propos du professeur de technologie au collège de Gisors, Eric Duhayon, qui avait carrément passé à ses élèves une video du Nouvel Obs traitant *Riposte laïque* de faux laïques et montrant du doigt l'extrême droite, Front national et identitaires...

Je sais que je serai ultérieurement entendue également pour un article relayant un tract distribué par des patriotes anti-migrants il y a un an... J'en ai peut-être même oublié dans le tas, on doit en être à une douzaine de plaintes contre moi depuis que j'ai fondé *Résistance républicaine*, plus exactement 11 plaintes au cours des 3 dernières années.

Or cela fait dix ans que je lutte contre l'islam et que j'écris et fais des conférences, des discours...

Cela fait dix ans que Pierre lutte contre l'islam, qu'il

écrit, qu'il fait des conférences, des discours...

Nous ne sommes pas devenus racistes, nous ne sommes pas devenus fous, nous ne prenons pas délibérément des risques inconsidérés, nous ne provoquons pas gratuitement les anti-racistes ni la justice...

Il se passe quelque chose de très grave au niveau de la liberté d'expression : la critique de l'islam est sévèrement réprimée, sous les prétextes les plus ahurissants. Il est clair que le pouvoir politique, s'appuyant sur le pouvoir judiciaire, a décidé de restaurer dans les faits le délit de blasphème (pour l'islam uniquement) et donc de se coucher et devant le CCIF, créature de Soros, et devant les 57 pays musulmans, qui, réunis dans l'OCI, luttent depuis des années au sein de l'ONU pour obtenir l'interdiction de la critique de l'islam.

L'ONU ayant renâclé jusqu'à présent, voici que la charia et son interdiction de critiquer l'islam vont s'imposer grâce à la complicité de dirigeants félons et de magistrats aux ordres du pouvoir. Parce que, tout de même, si les plaintes sont instruites, c'est bien parce que les différents procureurs ne les classent pas...

Bref, les vautours volent bas en cette fin de règne de Hollande.

Nous tenons bon, nous résistons, nous savons que nous pouvons compter sur nos adhérents, nos lecteurs, nos sympathisants pour donner un coup de main à *Riposte laïque* et à *Résistance républicaine* à chaque fois que nous sommes en danger et que nous tirons la sonnette d'alarme. Et ça doit les ennuyer salement, les Tubiana, les Sabrina Goldman, la direction collégiale du Mrap et autres CCIF...

Mise à jour du lundi 10 octobre à 19 heures

5 convocations judiciaires pour Christine et Pierre, nouveaux

Bonnie and Clyde, 5 !

Ce n'est pas un gag.

Je vous annonçais hier que [Pierre et moi étions convoqués](#) 4 fois cette semaine pour des plaintes contre nous... Je me trompais, une cinquième convocation vient de tomber pour moi.

L'officier de police qui doit me recevoir demain profite de ma présence dans les locaux du commissariat pour qu'un de ses collègues me reçoive pour instruire, comme le procureur le lui a demandé, une autre plainte contre moi...

Si c'était au cinéma on accuserait le réalisateur d'en faire trop, de ne pas être crédible, sauf à user de comique de répétition...

Prenons-le comme tel...

5 convocations au tribunal en 4 jours, 3 pour Christine, 2 pour Pierre...

Les dangereux malfaiteurs que sont Pierre Cassen et Christine Tasin sont donc devenus les Bonnie and Clyde de 2016, bien qu'ils n'aient jamais commis de hold-up, jamais mis en joue qui que ce soit, jamais tué qui que ce soit...

Pendant ce temps les fichés S et autres assignés à résidence coulent des jours tranquilles.

Pendant ce temps les radicalisés ont des salles de sport, des stages de cinéma et leur coran dans leurs prisons, dont ils sortiront bientôt naturellement.

Le pouvoir socialiste s'acharne. C'est bon signe. Il est aux abois. C'est pourquoi les procureurs aux ordres instruisent n'importe quelle plainte qui devrait pourtant être classée sans hésitation...